

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 5 MARS 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE

Le cinq du mois de mars à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de BROCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, Maire.**

Date de la convocation : 27 février 2015

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Luc BLANC-SIMON – Angéline SOURIGUES – Serge DUPOUY – GILLES LAPORTE – François GASQUE – Jacques LAFITTE – Sylvie MAILHO – Jean-Jacques LESBATS – Jean FORNIER de LACHAUX – Patrice BAROCHE – Muriel BERNEDE – Claire GUILLAUME – Marjorie SERRES – Jean-Christophe ELINEAU – Sylvie LASSALLE –

SECRETAIRE DE SEANCE : Marjorie SERRES

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et vote du Compte Administratif de l'exercice 2014.
- Présentation et approbation du Compte de Gestion du Trésorier de la commune pour l'exercice 2014.
- Affectation des résultats de l'exercice 2014 au Budget Primitif de 2015.
- Présentation et vote du Budget Primitif principal de la commune exercice 2015.
- Fixation des tarifs communaux pour 2015.
- Impositions directes 2015 : vote des taux.
- Présentation et vote du budget annexe du Lotissement de Poumès pour l'exercice 2015.
- Achat de foncier : réalisation d'emprunts.
- Travaux de rénovation du clocher et des extérieurs de l'église : choix d'un coordonnateur SPS.
- Convention de stage.
- Questions diverses.

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Pour ce point à l'ordre du jour, Monsieur le Maire passe la présidence à Madame Angéline SOURIGUES, Maire Adjoint, laquelle présente le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête les comptes ainsi qu'il suit :

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	1 474 785,00
	Réalisé :	439 079,89
	Reste à réaliser :	210 179,00
<u>Recettes</u>	Prévu :	1 474 785,00
	Réalisé :	277 304,35
	Reste à réaliser :	29 725,00

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	1 776 525,00
	Réalisé :	694 170,04
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Recettes</u>	Prévu :	1 776 525,00
	Réalisé :	1 625 877,90
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 161 775,54
Fonctionnement :	931 707,86
Résultat global :	769 932,32

PRESENTATION ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE TRESORIER EXERCICE 2014.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer,

le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été régulièrement effectuées :

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014 AU BUDGET PRIMITIF DE 2015.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| - Un excédent de fonctionnement de : | 275 690,98 |
| - Un excédent reporté de : | 656 016,88 |

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **931 707,86**

- | | |
|---|-------------------|
| - Un déficit d'investissement de : | 161 775,54 |
| - Un déficit des restes à réaliser de : | 180 454,00 |

Soit un besoin de financement de : **342 229,54**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2014 : EXCEDENT	931 707,86
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	342 229,54
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	589 478,32
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	161 775,54

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE LA COMMUNE EXERCICE 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de la commune de BROCAS, pour l'année 2015 équilibré en dépenses et en recettes, toutes sections confondues, à la somme de **3 319 908 €** et détaillé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
011	Charges à caractère général	337 571,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	288 300,00
014	Atténuations de produits	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	259 101,68
Total des dépenses de gestion courante		887 973,32
66	Charges financières	19 400,00
67	Charges exceptionnelles	700,68
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		958 074,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>799 339,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de f.</i>	
Total des dépenses d'ordre de fonct.		799 339,00
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		1 757 413,00

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
013	Atténuation de charges	9 650,00
70	Produits des services, domaine	108 400,00
73	Impôts et taxes	123 140,00
74	Dotations, subventions et participations	664 924,00
75	Autres produits de gestion courante	225 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 131 114,00
76	Produits financiers	20,00
77	Produits exceptionnels	200,68
78	Reprise provisions semi-budgétaires	
Total des recettes réelles de fonct.		1 131 334,68
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	36 600,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de f.</i>	
Total des recettes d'ordre de fonct.		36 600,00
TOTAL		1 167 934,68
002	Résultat reporté	589 478,32
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		1 757 413,00

En dépenses de fonctionnement, à l'article 6574, il est proposé le versement des subventions suivantes pour un montant total de **19 380,00 €** :

A.A.P.P.M.A.	500
A.C.C.A.	1 150
A.T.T.A.C. LES JOYEUX TRIKERS DE L'OUEST	750
ANCIENS COMBATTANTS	200
BROCAS PETANQUE	950
BROC'ATTITUDE	500
CERCLE DES TRAVAILLEURS	1 500
CERCLE TAURIN	1 500
COMITE DES FETES	1 300
ECOLE DE FOOT	500
LES AMIS DES FORGES	750
PARENTS D'ELEVES APE SUD ALBRET	680
PREVENTION ROUTIERE	250
LE SOUVENIR FRANCAIS	150
TENNIS CLUB BROCAS	200
U.S.B. FOOTBALL	3 500
U.S.B. PELOTE	400
CORPS ET ARTS	0
AIKIDO	400
JUDO	400
LE FANTASSIN LANDAIS	300
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500

LANDINUX (Open Data)	3 000
TOTAL	19 380

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
20	Immobilisations incorpore lles	9 440 ,00
21	Immobilisations corporelles	1 254 029,46
Total des dépenses d'équipement		1 263 469,46
16	Emprunts et dettes assimilés	49 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 650,00
26	Particip. et créances ratt. à des particip.	
020	Dépenses imprévues	50 000,00
Total des dépenses financières		100 650,00
Total des dépenses réelles d'invest.		1 364 119,46
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	36 600,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des dépenses d'ordre d'invest		36 600,00
TOTAL		1 400 719,46
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		161 775 ,54
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		1 562 495,00

RECETTES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
13	Subventions d'équipement reçues	230 383,46
16	Emprunts et dettes assimilés	150 000,00
Total des recettes d'équipement		380 383,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	342 229,54
27	Autres immobilisations financières	10 543,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	
Total des recettes financières		382 772,54
Total des recettes réelles d'invest.		763 156,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	799 339,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des recettes d'ordre d'invest.		799 339,00
TOTAL		1 562 495,00
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00

TOTAL DES RECETTES CUMULEES		1 562 495,00
--	--	---------------------

Après éclaircissements apportés, et délibérations, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption du budget primitif principal de la commune tel que ci-dessus.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

<p>Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 15 Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p>

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2015

Dans le cadre du vote du budget primitif principal de la commune pour l'exercice 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** les tarifs communaux ainsi qu'il suit, applicables à compter du 15 mars 2015 :

GIROBROYEUR	50 €/HEURE
CONCESSION CIMETIERE (TRENTENAIRE)	35 €/M²
JETONS MACHINE A LAVER	3,00 €
PHOTOCOPIE A4 NOIR ET BLANC	0,25 €
PHOTOCOPIE A4 COULEUR	0,35 €
PHOTOCOPIE A3 NOIR ET BLANC	0,50 €
PHOTOCOPIE A3 COULEUR	0,60 €
DEBARDAGE BOIS	5 €/STERE
BOIS DE CHENE (SUR PIED)	10 €/STERE
LOCATION CHAISE	1 €/UNITE
LOCATION TABLE	4 €/UNITE
LOYER RUE DE LA GARE	153 €/MOIS
BOIS DE CHENE (BORD DE ROUTE)	27 €/STERE
BOIS DE PINS (BORD DE ROUTE)	15 €/STERE
BOIS DE CHATAIGNER (BORD DE ROUTE)	15 €/STERE
NOUVELLES TABLES	5 €/UNITE
NOUVEAUX BANCS	2€/UNITE
JETON ECLAIRAGE TENNIS (sauf associations locales)	2 €/HEURE
CASE COLOMBARIUM	
METRE LINEAIRE DOMAINE PUBLIC	0,40 €

GITE 4 PERSONNES BASSE SAISON	200 €/SEMAINE
GITE 4 PERSONNES MOYENNE SAISON	220 €/SEMAINE
GITE 4 PERSONNES HAUTE SAISON	280 €/SEMAINE
GITE 4 PERSONNES TRES HAUTE SAISON	390 €/SEMAINE
GITE 4 PERSONNES WEEK-END (2 NUITS)	140 €
GITE 4 PERSONNES LA NUIT	70 €
GITE 4 PERSONNES AU MOIS	500 €
GITE 4 PERSONNES SUPPLEMENT CHAUFFAGE DE NOVEMBRE A AVRIL	80 €/MOIS
GITE 4 PERSONNES CAUTION	200 €
GITE 6 PERSONNES BASSE SAISON	270 €
GITE 6 PERSONNES MOYENNE SAISON	290 €
GITE 6 PERSONNES HAUTE SAISON	380 €
GITE 6 PERSONNES TRES HAUTE SAISON	460 €
GITE 6 PERSONNES WEEK-END (2 NUITS)	180 €
GITE 6 PERSONNES LA NUIT	90 €
GITE 6 PERSONNES AU MOIS	600 €
GITE 6 PERSONNES SUPPLEMENT CHAUFFAGE DE NOVEMBRE A AVRIL	100 €/MOIS
GITE 6 PERSONNES CAUTION	200 €
<p>Concernant la location des nouveaux bancs et des nouvelles tables, Une caution par dizaine sera réclamée au moment du retrait du matériel soit :</p> <p>200 € pour 1 à 10 tables 400 € pour 11 à 20 tables 600 € pour 21 à 30 tables 800 € pour 31 à 40 tables</p>	

SALLES	REPAS « Extérieurs »	REPAS « Brocas »	REUNIONS « Extérieurs »	REUNIONS « Brocas »	REPAS ET REUNIONS Associations de Brocas
GRANDE SALLE DE L'ETANG	200 €/24 H 300 €/36H 400 €/48 H 600 €/72 H	100 €/24 H 150 €/36H 200 €/48 H 300 €/72 H	150 € Sans accès aux cuisines Journée uniquement	75 € Sans accès aux cuisines Journée uniquement	Gratuité (concernant les repas, ils doivent être ouverts à toute la population).
PETITE MAISON DE L'ETANG	150 €	50 €	100 €	50 €	Gratuité
SALLE MICHEL			150 €	75 €	Gratuité

CAUTION GRANDE SALLE DE L'ETANG

- 600 € pour tous pour les repas
- 300 € pour tous pour les réunions

FRAIS DE NETTOYAGE (si ménage mal fait)

- 300 € pour les repas
- 150 € pour les réunions

CAUTION PETITE MAISON DE L'ETANG

- 150 € pour tous

FRAIS DE NETTOYAGE (si ménage mal fait)

30 € pour tous.

IMPOSITIONS DIRECTES 2015 : VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire explique qu'à ce jour, la commune n'a pas reçu l'état 1259 notifiant les nouvelles bases d'imposition des taxes locales. Ce point à l'ordre du jour et donc reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ACQUISITION DE FONCIER : REALISATION D'EMPRUNTS

Monsieur le Maire rappelle que dans ses délibérations en date du 22 décembre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'acheter, à l'indivision Mondiet, environ 45 000 m² de terrain destinés à la réalisation du futur lotissement communal, à raison de 10 € le m². C'est donc la somme de 450 000 € qu'il convient de financer.

Quatre établissements bancaires ont été contactés pour faire des offres de prêt, un seul a donné réponse : la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes. Monsieur le Maire donne lecture de ses propositions telles que ci-dessous détaillées :

PRET A TAUX FIXE

Objet	ACHAT D'UN TERRAIN
Montant	300 000 €
Durée	7 ans
Taux	1,76 %
Périodicité des échéances	Annuelle
Montant des échéances	45 926,91 €
Total des frais financiers	21 488,37 €
Base de calcul des intérêts	30/360
Différé d'amortissement	Néant
Mode d'amortissement	Amortissement progressif à échéances

	constantes
Date de PDA (point de départ d'amortissement)	Trois mois maximum à compter de la date d'édition du contrat
Frais de dossier	Néant
Commission d'engagement	250 €
Remboursement anticipé du capital (total ou partiel)	Possible à chaque échéance, moyennant un préavis de 30 jours ouvrés et le paiement d'une indemnité.
Versement des fonds	En une ou plusieurs fois au choix

PRET RELAIS A TAUX FIXE

Objet	ACHAT D'UN TERRAIN
Montant	150 000 €
Durée	3 ANS
Taux	1 ,53 %
Périodicité des échéances	Annuelle
Echéance indicative	2 295,00 €
Base de calcul des intérêts	30/360
Mode d'amortissement	In fine
Frais de dossier	Néant
Commission d'engagement	250 €
Remboursement anticipé	Total ou partiel, à toute date, moyennant un préavis de 30 jours ouvrés, sans indemnité.
Versement des fonds	En une fois à la date de point de départ de l'amortissement.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de réaliser deux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes, aux conditions ci-dessus énoncées.

DIT que la commune de Brocas s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits des emprunts.

S'ENGAGE à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances des prêts au profit de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes.

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer les contrats de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion les concernant.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE POUMES POUR L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget annexe du Lotissement de Poumès pour l'année 2015, équilibré en dépenses et en recettes, toutes sections confondues, à la somme de **1 859 250 €** et détaillé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
011	Charges à caractère général	469 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	
014	Atténuations de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
Total des dépenses de gestion courante		469 750,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles de fonct.		469 750,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonc.</i>	469 750,00
Total des dépenses d'ordre de fonct.		469 750,00
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		939 500,00

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services, domaine	469 750,00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations, subventions et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
Total des recettes de gestion courante		469 750,00
76	Produits financiers	

77	Produits exceptionnels	
78	Reprise provisions semi-budgétaires	
Total des recettes réelles de fonct.		469 750,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de f.	469 750,00
Total des recettes d'ordre de fonct.		469 750,00
TOTAL		939 500,00
002	Résultat reporté	0,00
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		939 500,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
Total des dépenses d'équipement		
16	Emprunts et dettes assimilés	450 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	
26	Particip. et créances ratt. à des particip.	
020	Dépenses imprévues	
Total des dépenses financières		450 000,00
Total des dépenses réelles d'invest.		450 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	469 750,00
Total des dépenses d'ordre d'invest		469 750,00
TOTAL		919 750,00
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		0,00
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		919 750,00

RECETTES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2015
13	Subventions d'équipement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	450 000,00
Total des recettes d'équipement		450 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	
1068	Excédents de fonct. capitalisés	
27	Autres immobilisations financières	
024	Produits des cessions d'immobilisations	

Total des recettes financières		0,00
Total des recettes réelles d'invest.		450 000,00
021	Virement de la section de fonct.	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	469 750,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		469 750,00
TOTAL		919 750,00
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		919 750,00

Après éclaircissements apportés, et délibérations, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption du budget annexe du lotissement de Poumès tel que ci-dessus.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

<p>Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 15 Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p>

TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOCHER ET DES EXTERIEURS DE L'EGLISE : CHOIX D'UN COORDONNATEUR SPS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des travaux de rénovation du clocher et des extérieurs de l'église, il a consulté plusieurs bureaux d'étude pour une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé. Il donne lecture des deux seules propositions faites :

- APAVE SUDEUROPE SAS : 2 484 € H.T.
- VIGEIS 40 : 750 € H.T.

Le Conseil Municipal, entendu le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECICE** de confier à la **Société VIGEIS 40** – Village d'Entreprises – 525, Rue Bernard Palissy 40990 SAINT PAUL LES DAX, et pour un montant de **750 € H.T.** la mission de coordination SPS relative aux travaux de rénovation de l'église.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer le devis et toutes pièces relatives à cette mission.

CONVENTION DE STAGE

Le Conseil Municipal donne son accord définitif pour l'accueil d'une stagiaire du 30 mars 2015 au 31 août 2015. Cette stagiaire percevra une allocation de 509 €/mois et sera hébergée, à titre gratuit, dans un gîte communal.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de stage.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il faut renouveler la cotisation adhésion à VILLES INTERNET pour 2015. Cette cotisation est de 0,05 € par habitant. Le Conseil Municipal ne juge pas cette ré-adhésion utile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Suivent les signatures.